

À Caen, la semaine de quatre jours et demi aura tenu cinq ans

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, ÉDITION FRANCE | lundi 3 septembre 2018
560 mots | -



Le maire de Caen, Joël Bruneau a promis de consacrer une partie du 1,2 million d'euros économisés à « l'amélioration du quotidien des élèves ». - Crédit Antoine SOUBIGOU.

Contrairement aux grandes villes de l'Ouest, comme Nantes, Rennes et Brest qui restent à quatre jours et demi, la ville de Caen (106 000 habitants) revient à la semaine de quatre jours. La décision a été entérinée lors du conseil municipal du 7 février. Déjà, 103 des 537 communes que compte le Calvados avaient franchi le Rubicon en juin 2017.

La Ville de Caen, pas opposée sur le fond, n'avait alors pas souhaité s'engouffrer dans la brèche. « **C'est une décision qui ne doit pas se prendre dans l'urgence** », déclarait, en septembre 2017, Amandine François, adjointe au maire en charge de l'éducation, de la petite enfance, de la famille et de l'égalité des chances. Quelques mois plus tard, les conseils d'écoles tranchaient nettement. « **Ils ont validé à 73 % le retour à la semaine de quatre jours** », dévoilait l'élue à l'heure du vote. Parmi les arguments déployés : « **Une grande fatigue constatée chez les enfants et un manque de concentration, notamment chez les plus jeunes.** »

Joël Bruneau, maire de Caen Les Républicains, se réjouit à l'idée de « **réorienter les moyens financiers consacrés aux activités péri-éducatives vers de nouvelles priorités : la qualité de l'apprentissage et une meilleure égalité des chances** ».

La municipalité entend consacrer une partie des 1,2 million d'euros ainsi économisés à « **l'amélioration du quotidien des élèves et des enseignants et un meilleur accompagnement à la scolarité** ». Parmi les mesures programmées : le recrutement d'Atsem dans les écoles maternelles, le développement du numérique, l'accompagnement individuel des élèves en difficulté, le soutien financier de projets éducatifs, l'encouragement aux visites des sites patrimoniaux du territoire...

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville de Caen va inaugurer les parcours éducatifs du mercredi. Le principe : « **Un soutien scolaire le matin, assuré par des enseignants volontaires, et des activités sportives ou culturelles l'après-midi dans les centres d'animation de la ville** », résume Joël Bruneau.

Les parents d'élèves pas satisfaits

Si un certain consensus se dégage entre élus et enseignants, les parents d'élèves n'ont pas accueilli cette décision avec grand enthousiasme. « **Aucune évaluation sérieuse n'a été réalisée à la sortie de la semaine de quatre jours et demi** », constate Philippe Panthou, membre du conseil d'administration de la FCPE du Calvados. Quant aux mesures annoncées par le maire : « **On jugera sur pièces. Toutes les écoles seront-elles concernées ?** »

Autres sceptiques : les délégués départementaux de l'Éducation nationale (1). Ces derniers estiment que les études des chronobiologistes « **plaident pour l'efficacité des cinq matinées d'école** », mais estiment que « **pour des raisons d'organisation personnelle, les enseignants sont prescripteurs du retour aux quatre jours** ». Gilles Deterville, conseiller socialiste d'opposition, va plus loin : « **Les enfants sont les otages d'une décision prise par des gens qui privilégient leur intérêt** », s'est-il insurgé en votant contre la délibération.

(1) Les DDEN sont des bénévoles, pour la grande majorité issus de l'Éducation nationale. Désignés par le directeur académique, ils sont membres permanents des conseils d'école. Leur mission consiste à faciliter les relations entre l'école et la municipalité.

Jean-Philippe GAUTIER.